

La procédure civile devant la cour d'appel

À jour du décret n° 2009-1524 du 9 décembre 2009 relatif à la procédure d'appel avec représentation obligatoire en matière civile

Le présent ouvrage expose, d'une manière concrète et pratique, les règles qui gouvernent la procédure civile devant la cour d'appel, qu'il s'agisse de l'appel proprement dit, du contredit, de la procédure sur renvoi après cassation ou des recours portés devant le premier président dans le cadre des pouvoirs qui lui sont dévolus. Il contient également les dernières modifications apportées au Code de procédure civile en ce qui concerne la procédure avec représentation obligatoire.

Les spécificités de l'exercice des voies de recours ordinaires à l'encontre des décisions de première instance, les particularités et difficultés procédurales observées et l'évolution des textes et de la jurisprudence justifiaient qu'un ouvrage soit spécialement consacré à un domaine qui constitue une part importante de l'activité juridictionnelle de l'ordre judiciaire.

Public

Instrument de travail utile pour les magistrats des cours d'appel, les avoués et les avocats, en ce qu'il présente le dernier état de la jurisprudence de la Cour de cassation sur les questions qui se posent lors de l'introduction d'un recours ou à l'occasion du déroulement de l'instance devant la cour d'appel, il intéresse également les autres juristes et praticiens, dans la mesure où il éclaire le rôle de la juridiction du second degré dans l'achèvement des contentieux.

L'auteur

Jean-Louis Gallet est conseiller à la Cour de cassation.



Collection	:	Litec professionnels
Edition	:	2 ^e
Prix	:	52 €
Pages	:	266 pages
Format	:	15.5 X 24 cm
Code ISBN	:	978-2-7110-0966-4
Diffusion	:	Librairies, V.P.C. et www.lexisnexus.fr

Contact presse

Yannick Le Hoariec (demande de service presse) - yannick.lehoariec@lexisnexus.fr - tél : 01 45 58 94 55